

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à l'Hôtel de Ville (salle du Conseil municipal),  
le LUNDI 15 OCTOBRE 2018 à 18H30 en session ordinaire (séance publique).**

*Affiché le 9 octobre 2018*

### ORDRE DU JOUR

1. Élection de trois adjoints au maire

Jean-Jacques SELLÈS



**Le Maire  
Conseiller Métropolitain délégué au Sport**